

afin de favoriser leur harmonisation. Il coordonne des recherches, études, enquêtes et inventaires des ministères et organismes du gouvernement et sert d'agent de liaison entre ces mêmes organismes lorsque la mise en œuvre d'un projet intéresse plusieurs d'entre eux. L'Office a le statut d'une société dont le directeur assume la présidence.

Le Conseil économique de l'Ontario, créé en 1962 à titre d'établissement public de recherche en matière de politique, entreprend des études dans ce domaine pour encourager le meilleur développement possible des ressources humaines et matérielles de la province. Ses efforts se concentrent sur une vaste gamme de problèmes touchant l'éducation, la santé, la main-d'œuvre, la sécurité sociale, les affaires urbaines, la réglementation publique, les relations intergouvernementales et la politique macroéconomique. Les champs de recherche qu'il aborde sont déterminés en liaison avec les secteurs public et privé.

Le Conseil finance des projets de recherche et publie des études. Il organise des conférences et des séminaires régionaux sur les problèmes économiques de l'Ontario. Son rapport donne des détails sur les publications de recherches et les travaux en cours.

14.3.2 Conseils de recherches provinciaux

Huit provinces se sont dotées de conseils ou de fondations de recherches chargés d'aider les entreprises qui ont des problèmes techniques et de faciliter la mise en valeur des ressources naturelles provinciales. Le tableau 14.4 présente un résumé de leurs dépenses par domaine scientifique en 1978.

En Nouvelle-Écosse, une société de la Couronne administrée par un conseil dont les membres sont nommés par la province a pour objectif de promouvoir le développement économique de la province en favorisant, en stimulant et en encourageant l'utilisation efficace de la science et de la technologie par l'industrie et le gouvernement et, à cette fin, d'entreprendre, soit seule, soit en collaboration avec d'autres, toutes recherches, travaux de développement, études, enquêtes et activités de nature pertinente.

Les laboratoires de la société ont été construits à Dartmouth sur un terrain cédé par la province. L'effectif de 91 personnes comprend 39 ingénieurs et scientifiques et 37 techniciens. Les six divisions scientifiques et techniques de la société constituent un ensemble multidisciplinaire important.

La Division de géophysique effectue des levés gravimétriques, sismologiques, magnétométriques et d'autres levés sur terre et en mer. La Division de chimie s'occupe surtout de recherche et de développement en matière de minéraux et de ressources naturelles. Elle offre des services à l'industrie et au gouvernement dans les domaines de la chimie inorganique et alimentaire, de la lutte antipollution et du génie chimique.

La Division de recherche opérationnelle fournit un service basé sur l'emploi des techniques mathématiques d'analyse des systèmes. Des divisions de génie physique et de technologie océanographique s'intéressent surtout à l'application du génie électronique et mécanique à l'océanographie. Une autre division fournit des renseignements techniques sur les matériaux, l'équipement et les procédés, ainsi que de l'aide technique aux industries manufacturières. La Division de biologie mène des recherches sur la répartition, la croissance, la conservation et l'utilisation des algues marines commerciales. Elle s'occupe également de recherches microbiologiques intéressant la pollution de l'eau et le traitement des eaux usées d'origine industrielle.

Le Nouveau-Brunswick a créé en 1962, un Conseil de recherches et d'études sur la productivité. Il est dirigé par un groupe indépendant de citoyens représentant les cadres d'entreprises, les syndicats et les membres des professions libérales, nommés pour une période de trois ans. C'est le gouvernement fédéral qui lui a fourni les capitaux d'immobilisation nécessaires. La plupart des activités du Conseil sont exercées suivant une formule du recouvrement des frais, par contrats adjugés à l'industrie, à des corps de métiers et à des organismes nationaux et internationaux. Le Conseil possède un centre spécialisé dans l'exécution de travaux d'ingénierie, dans la résolution de divers problèmes, et dans la recherche et le développement industriels.